berufsberatung
.ch

# Confectionneuse AFP
# Confectionneur AFP

Art, artisanat | Textiles

En tant que confectionneuse ou confectionneur, tu réalises des vêtements simples pour dames ou pour hommes, des habits de travail fonctionnels et des couvre-chefs, selon les instructions. Tu renforces et assembles des pièces de vêtements avec une machine à coudre ou à la main. Tu termines des chapeaux ou des casquettes déjà coupées et leur donnes la forme souhaitée en les cousant.

## Tâches

### Organisation du poste de travail

- Identifier les matières textiles et connaître leurs propriétés, comme leur élasticité, leur résistance ou leur pouvoir absorbant
- Différencier les pièces qui constituent un vêtement simple pour dames ou pour hommes
- Utiliser les machines à coudre universelle, piqueuses ou surfileuse
- Sélectionner l'épaisseur et la matière du fil, le type d'aiguille, ainsi que le pied de biche et régler le point en fonction du tissu et de la couture souhaitée
- Préparer l'installation de repassage, régler la température et la pression, selon les instructions des responsables

---

### Assemblage de pièces de vêtements

- Coller à chaud à l'aide d'un fer à repasser (thermocoller) les pièces de vêtements déjà coupées, les renforcer avec des entoilages et les assembler
- Coudre à la main ou à la machine différentes partie de vêtement selon le type de tissu
- Ajouter les pièces complémentaires comme des poches, des fermetures à glissière, ou des ceintures, en respectant les instructions
- Repasser, entre chaque étape de travail, les coutures, bords, ourlets ou les plis
- Évaluer la qualité du travail et contrôler les coutures, la symétrie, les points et l'aspect général du vêtement

---

### Sécurité au travail

- Respecter les consignes de sécurité au travail et de protection de la santé, éviter les éventuels risques et appliquer les mesures de protection et de prévention

- Trier, recycler et éliminer les déchets selon les directives de l'entreprise et conformément aux normes environnementales en vigueur

## Environnement de travail

En tant que confectionneuse ou confectionneur, tu travailles dans des ateliers de l'industrie de l'habillement. Tu travailles principalement à la machine à coudre ou à des postes de repassage, à l'intérieur, dans de petits groupes, en suivant les instructions des responsables. Tes horaires sont réguliers, mais le rythme peut varier en fonction des mandats et des délais fixés. L'atmosphère est souvent chaude et humide dans l'atelier, mais les lieux sont bien éclairés.

La plupart des postes de travail se trouvent dans des ateliers industriels de confection ou dans la création artisanale.

## Qualités requises et intérêts

### Qualités requises

- Habileté manuelle
- Sens esthétique
- Précision et minutie
- Esprit méthodique
- Persévérance
- Capacité de représentation spatiale
- Aptitude à travailler en équipe

---

### Intérêts

- Travailler le tissu, le cuir, le papier
- Dessiner, décorer, créer
- Travailler avec précision
- Travailler avec ses mains

## Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

| Entreprise | École | Cours interentreprises |
|---|---|---|
| Formation pratique 4 jours par semaine dans un atelier de confection | Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales | 16 jours sur 2 ans dans les écoles professionnelles cantonales |

### École à plein temps

Théorie et pratique à Sierre (enseignement bilingue) Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles

**Toutes les écoles**
https://berufsberatung.ch/de/suche/aus-weiterbildungen?profession=57211&language=5239

### Durée

2 ans

### Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

### Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de confectionneuse ou confectionneur

## Formations continues

### Apprentissage complémentaire

En tant que confectionneuse ou confectionneur, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **créateur-trice de vêtements** (https://orientation.ch/fr/professions/createur-trice-de-vetements-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

## Professions voisines

### Profession
### Agent-e en produits textiles AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/agent-e-en-produits-textiles-afp

## Autre information

### Numéro Swissdoc

0.320.31.0

## Liens utiles

**Communauté d'intérêts pour la formation professionnelle des créatrice/créateur de vêtements (CIFC)** (https://ibbg.ch/fr)

**Association Vêtements Suisse** (https://www.swissmode.org)

**École de couture du Valais** (https://www.couture-vs.ch/)

**Bases legales** (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/27122?lang=fr)